

**Conseil d'établissement École Notre-Dame-des-Neiges, Les Petits Chanteurs du Mont-Royal**  
Procès-verbal de la réunion du 7 juin 2022 (visioconférence)

Présents :

*Personnel de l'école* : M. Saïd Ghoulimi (enseignant), Mme Céline Larfeuil (professionnelle), M. Mouloud Mellal, Mme Catherine Baudet (enseignante)

Mme Isabelle Pronovost (directrice), M. Julien Sloan (directeur adjoint)

*Parents* : Mme Françoise Bichai, Mme Elsa Soffiaturro, M. Louis Delisle (président), Mme Carole Amaokon

1 – Mot de bienvenue

Quorum validé, réunion débute à 18h13, C. Baudet agit comme secrétaire.

2 – Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour adopté

3 – Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 28 avril 2022.

Procès-verbal adopté.

4 - Suivi du procès-verbal du 28 avril 2022

Aucun

5 – Période de question des observateurs

Pas d'observateur, pas de question

6 – Points de décision

*Approbation*

*6.1 – Plan de lutte à l'intimidation*

M. Sloan rapporte les résultats d'un sondage effectué en juin auprès des élèves sur ce sujet. Résultats positifs. Les élèves se sentent en sécurité, se sentent soutenus par les adultes. Il y a très peu de violence physique, très peu de conflits interethniques.

À travailler : les relations entre les élèves : plus de 1/3 des élèves disent avoir été insultés.

Nouvelle cible pour l'année 22-23 : diminuer de 10% le nombre d'élèves qui disent avoir été insultés.

Pour ce faire, continuer l'utilisation de la plate-forme Mozoom en classe.

Le protocole de signalement reste le même.

Il y aura évaluation en décembre/juin 22-23 dans les classes de 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année pour savoir si la cible a été atteinte.

La sensibilisation est faite aussi auprès du personnel du service de garde comme auprès de l'équipe-école.

Le cas particulier d'une intervention inadéquate d'un membre du service de garde auprès d'un élève sera immédiatement traité par la direction.

Approuvé.

*6.2 – Fournitures scolaires*

Rectification pour le groupe 6A des PCMR : total de 106,70\$.

Mme Pronovost explique qu'il y a eu des augmentations de 2 à 3 dollars par cahier, ce qui donne une nette augmentation des coûts pour les 2 écoles.

Discussion autour du coût moyen des fournitures scolaires qui augmente de 4 à 5 \$ par élève.

Comment réduire ces frais sachant que NDDN est une école défavorisée ?

Il y a cependant peu de familles ayant des comptes en souffrance, il est toujours possible de trouver des solutions.

Approuvé.

### *6.3 – Budgets 2021-2022*

Pas de déficit, budget à l'équilibre dans les deux écoles. Il reste quelques dépenses mais tout va bien dans tous les fonds.

Pour l'an prochain : maintien d'un éducateur par groupe au service de garde, ce qui est en place depuis 2 ans, ce qui pourrait avoir des conséquences sur le budget service de garde et service de dîner.

Approuvé.

### *6.4 – Sorties éducatives*

Approuvé.

### *Adoption*

#### *6.5 – Budget pro forma 2022-2023*

Détail par rubrique :

Fonds 1 NDDN : différence avec 21-22 parce qu'il y aura un groupe en moins donc un enseignant en moins. Personnel à l'école généré par le nombre d'élèves : 384 élèves au 30 septembre 21.

Fonds 3 NDDN : budget passe de 9300\$ à 5300\$. Mesures probantes et innovantes pour maternelle et 1<sup>ère</sup> année. Une classe fermée l'an prochain.

Fonds 7 NDDN : passe de 64030\$ à 68325\$. Budget école montréalaise. Couvre salaires et sorties. Augmentation pallie les pertes au fonds 3.

Fonds 8 NDDN : budget passe de 77538\$ à 66714\$. Couvre les salaires du personnel de soutien aux élèves, en baisse parce que moins d'élèves.

Fonds 6 NDDN : mesures ajustées

33 000\$ pour collations

2 299\$ aide aux parents du préscolaire

184 287\$ pour salaires, besoins des élèves

7 788\$ budget livres, 381\$ livres pour le préscolaire

18 000\$ mentorat

18 746\$ école inspirante ; pour activités avec les élèves

16 121\$ soutien en classe

35 316\$ soutien aux spécialistes

496 147\$ dépenses service de garde. Nette augmentation par rapport à 21-22 car augmentation des primes inscrites dans la convention collective.

PCMR :

Pas de fonds 7, pas de Fonds 8

Fonds 1 PCMR : augmentation car augmentation nombre élèves ; 97 élèves déclarés au 30 septembre 2021, 102 élèves prévus en 22-23

Comptes locaux

4 088\$ matériel, activités d'enseignement

6 101\$ réussite, soutien au projet éducatif

1 174\$ enveloppe discrétionnaire

1 180\$ entretien ménager et physique

Comptes centraux

393 390\$ salaires enseignants, augmenté parce qu'il y a une augmentation du nombre d'élèves

8 370\$ ½ journée par semaine ou 1 journée aux 2 semaines d'orthopédagogie

Fonds 6 PCMR :

1 967\$ lecture à l'école

2 230\$ sorties scolaires

8 807\$ école inspirante : mobilier (600\$) + matériel pour activités scientifiques par exemple

4 898\$ rang décile 1-6 : libération des enseignants pour formation

1 622\$ spécialistes

3 448\$ besoins particuliers des élèves

Budgets pro forma adoptés

### *Information*

#### *6.6 – Projet éducatif, suivi*

Projet lecture : enseignants travaillent fort, rencontre prévue en septembre à NDDN axée sur : développer le vocabulaire

#### *6.7 – Travaux dans l'école, suivi*

Travaux à NDDN stagnent. L'entrée principale sera peut-être rétablie pour la rentrée. Le mur extérieur s'affaisse. Il faut changer l'entrée d'eau et comme cela dépend de la ville, l'attente peut être très longue.

Donc chantier non clos, à suivre.

#### 7 – Mot du président/Mot du représentant du comité de parents

M. Sloan explique que l'OPP a été moins actif cette année. Les parents vont s'impliquer dans la kermesse, dans les activités auprès des élèves.

Mme Soffiaturro remercie l'équipe pour son ouverture d'esprit. La cour d'école de NDDN est maintenant impeccable. Nombre de poubelles grises à débattre. La boîte aux livres de M. Saïd Ghoulimi devrait être relancée. D'autres projets en incubation.

#### 8 – Mot du personnel

Aucun

#### 9 - Mot des professionnels

Mme Céline Larfeuil adresse ses remerciements à tous les membres du CÉ.

Mme Larfeuil souligne que tous les enfants qui reçoivent les services de professionnels à l'école vont continuer à progresser dans les classes régulières. Une petite minorité de ces élèves sera orientée vers les classes langagières.

Une observation positive : l'inclusion d'enfants différents dans un groupe-classe régulier ne ralentit pas le groupe.

#### 10 – Mot de PCMR

Mme Baudet explique avoir vaincu son à priori sur le CÉ : elle pensait qu'il concernait surtout NDDN et très peu PCMR. Elle va convaincre un.e de ses collègues de s'engager l'an prochain...

#### 11 - Sécurité à l'école et autour de l'école NDDN

Point déjà traité avec les travaux dans l'école (6.7)

Mme Soffiaturro évoque un enjeu de sécurité au coin des rues Gatineau et Jean-Brillant.

Mme Pronovost répond que c'est un enjeu auprès de la Ville. La demande pour des clignotants a été faite. Il y a plusieurs enjeux préoccupants pour la sécurité des élèves sur la zone piétonnière Jean-Brillant. Cependant, la circulation des camions devrait diminuer et donc s'améliorer à la prochaine rentrée.

Mme Bichai évoque la règle concernant l'interdiction de la cigarette autour de l'école. Elle devrait être de 8 à 9 mètres, mais comme la cigarette est autorisée sur le trottoir de la Ville, il y a un problème. Une attention particulière sera portée à la rentrée.

La cour d'école étant utilisée par le CELO, un policier sociocommunautaire pourra faire des vérifications.

#### 12 – Varia

Aucun

#### 13 – Fin

Séance levée à 20h23.